



Au 1^{er} juillet 2010, afflux de DOUBLE-SENS CYCLABLES

A cette date, dans les zones limitées à 30 km/h, toutes les rues à sens uniques pour les voitures seront mises (par défaut) à double-sens pour les vélos. **SABINE** a donc écrit aux maires des communes de la CREA afin qu'ils effectuent les travaux de voirie nécessaires et qu'ils informent leurs administrés de ces modifications importantes. En effet, en l'absence d'arrêtés, dans le cas d'un accident engageant un cycliste ayant pris un sens interdit en zone 30, la commune sera responsable. Car, même non signalé, le double-sens sera effectif de fait...

Bientôt à Rouen, des actions SÉCURITÉ POIDS LOURDS

Suite à un accident mortel, **SABINE** a sollicité de nombreux organismes dont la TCAR, la Fédération des transports routiers, la Sécurité routière, les collectivités locales, etc, pour organiser une sensibilisation auprès des cyclistes et des chauffeurs de poids lourds et de transports en commun. A suivre...

Pour les cyclistes,
5 règles essentielles à rappeler pour éviter les dangers de l'angle mort :

- 1** - je reste derrière les camions et les bus ou je me place suffisamment loin devant ;
- 2** - je garde le contact visuel : si je peux voir les yeux du chauffeur dans les rétroviseurs, il peut me voir ;
- 3** - je ne m'arrête jamais sous les rétroviseurs ou à leur hauteur ;
- 4** - je ne dépasse jamais un camion ou un bus par la droite ;
- 5** - je n'essaie jamais de dépasser un camion qui manœuvre, ni par la droite, ni par la gauche.

SAMEDI 20 MARS 2010

de 13 h 30 à 15 h 30

Rue ROLLON à Rouen (près du Vieux Marché)

LIBÉRONS L'ESPACE PUBLIC !

L'idée : dans les villes, l'espace public réservé au stationnement automobile est une aberration. Les voitures sont immobiles 90 % du temps ! En moyenne, elles ont transporté seulement 1,5 personne. Alors qu'une place de parking peut accueillir 8 vélos soit 8 clients potentiels pour les commerces.

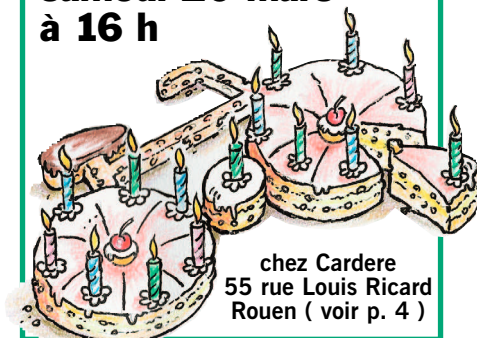
L'action : à partir de 13 h 30 rue Rollon, toute place de stationnement qui se libère est occupée par un cycliste qui paye son ticket. Tout en respectant la légalité, l'espace bloqué par le parking est reconquis, place après place. Il devient possible de l'utiliser pour animer la rue avec musique, café, jeux, infos...

42 places de parking à libérer rue Rollon : venez avec vos poussins, vos cousins, vos voisins... Plus on est de fous, plus on rit, PLUS ON EST 2 ROUES, PLUS ON VIT !



Photo Boris Maslard, Liberté Dimanche, décembre 2003

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
15 ans de Sabine
samedi 20 mars
à 16 h



chez Cardere
55 rue Louis Ricard
Rouen (voir p. 4)